

## ARRÊTÉ N°2022/135 PORTANT PERMISSION DE VOIRIE INTERDICTION DE CIRCULATION

**Le Maire de la Commune d'Ercé-Près-Liffré**

**Vu** le Code des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code de la route annexé à l'ordonnance n° 58.1217 du 15 décembre 1958 et notamment ses articles R36, R44 et R25,

**Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment l'article 133 du livre I – 8<sup>ème</sup> partie (signalisation temporaire),

**Vu** l'article L411-66 du Code de la route,

**Vu** la demande de l'association « Amicale Laïque » d'ERCÉ PRES LIFFRÉ,

**Considérant** la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement en raison de l'organisation d'une braderie vide-grenier le dimanche 28 août 2022,

### ARRETE :

**ARTICLE 1 :** La circulation et le stationnement des véhicules sont temporairement interdits le dimanche 28 août 2022 de 4h00 à 20h, dans l'espace compris entre l'intersection D26/l'avenue de l'Illet et l'intersection D26/D92, l'avenue de l'Illet (jusqu'au niveau du pont), la Place de l'Eglise, rue de Fougères jusqu'à l'intersection avec la rue de la croix de l'écu, à l'exception des véhicules directement concernés par cette manifestation (voir plan ci-joint).

**ARTICLE 2 :** Les usagers concernés par cette interdiction pourront emprunter l'itinéraire suivant :

Déviation en partant de la RD 92 vers « le Haut Chemin, route de la Chuberdière VC n°101 ou la VC ralliant le Bignon à la Ville Jus, route du Plessis VC n°5 » pour reprendre la RD 26 vers « la Boucherie, la Boule d'Or, le Pont », (voir plans ci-joints).

**ARTICLE 3 :** La circulation se fera à sens unique « de la Chuberdière vers le Haut Chemin » et « du Bignon vers la Ville Jus ».

**ARTICLE 4 :** La signalisation nécessaire sera mise en place par les services des voiries concernées.

**ARTICLE 5 :** L'ampliation du présent arrêté sera affichée sur les lieux et transmise à :

Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de LIFFRÉ, Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs Pompiers de LIFFRÉ. Monsieur le Secrétaire Général des Services Départementaux.

Fait à Ercé-près-Liffré,  
Le 28 juin 2022


Le Maire,

Bertrand CHEVESTRIER

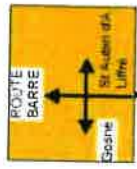


# PLAN DE DEVIATION VIDE GRENIER ASSOCIATION AMICALE LAIQUE ANNEE 2021

## LEGENDE

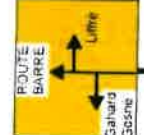
-  Plan de déviation
-  Sens Unique de circulation
-  Emprise Vide Greniers
-  Emplacement grand Panneaux de Déviation
-  Emplacement Petit Panneaux de Déviation

- A PREVOIR AVEC PANNEAU/
- PIED
- POIDS
- FIXATIONS

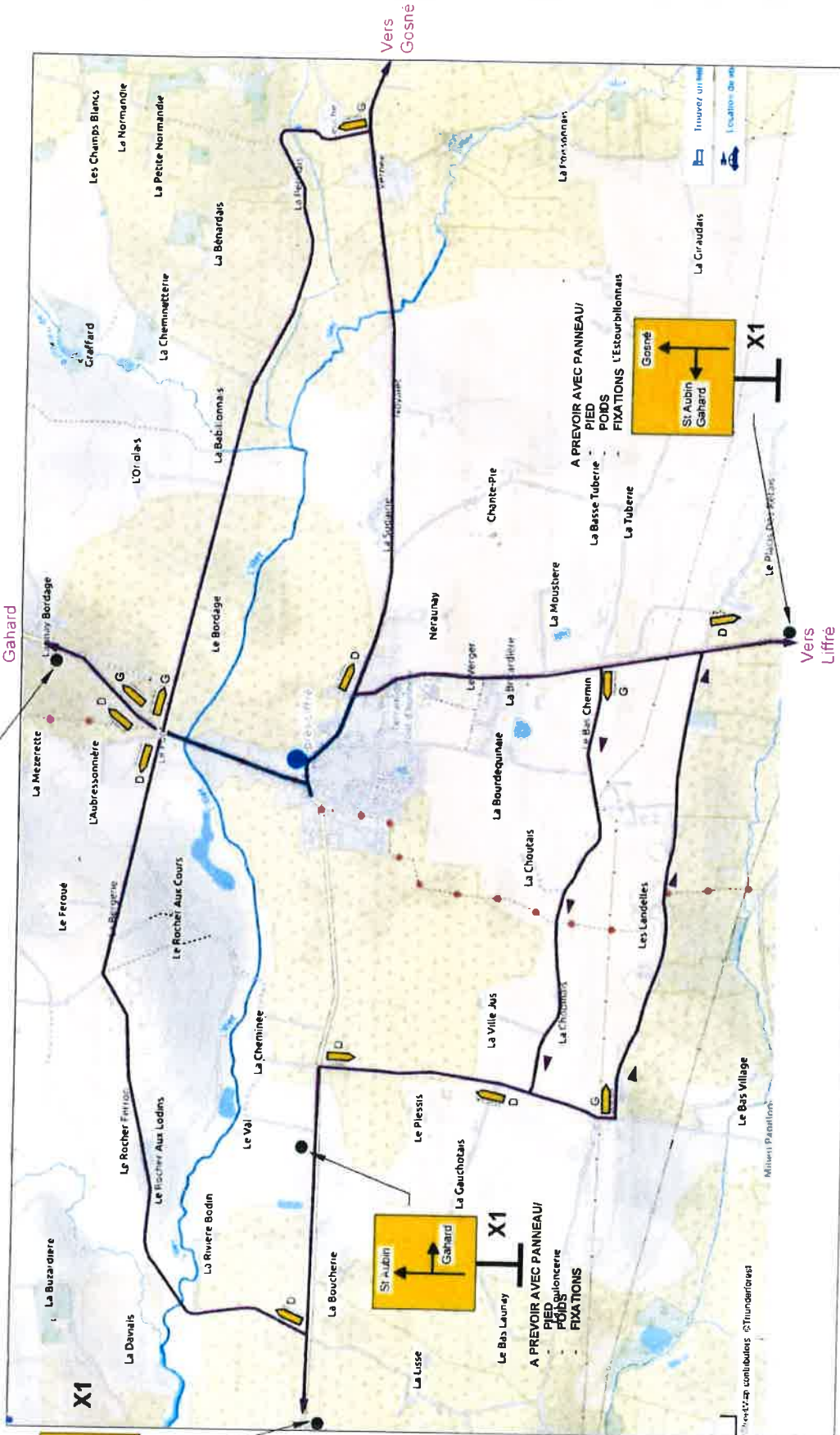


X1

- A PREVOIR AVEC PANNEAU/
- PIED
- POIDS
- FIXATIONS



Vers St Aubin d'Aubigné

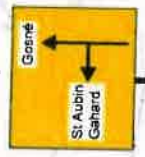


- A PREVOIR AVEC PANNEAU/
- PIED
- POIDS
- FIXATIONS



X1

- A PREVOIR AVEC PANNEAU/
- PIED
- POIDS
- FIXATIONS



X1